



Code d'éthique

Le Chœur La Clé des Saisons

(JANVIER 2020)

Par respect pour les autres je devrais :

- Apprendre par cœur les paroles des chansons de notre répertoire lorsque demandé
- Travailler individuellement à la maison avec le matériel fourni (cd / Mp3 et partitions)
- Être ponctuel et assidu aux pratiques, aux intensives, aux générales et autres répétitions demandées en vue des spectacles
- Aviser de son absence les personnes désignées par l'organisation
 - A) Les choristes pourront avoir à passer une audition pour participer aux spectacles s'ils ou elles ont plus de trois(3) absences dans la session
 - B) *Une intensive sera considéré comme 2 absences*
- En cas d'absence prolongée (maladie ou voyage) les choristes prennent entente avec une ou un collègue de pupitre pour recevoir les notes et corrections données par la direction artistique afin de préparer son cahier avant son retour
- Être obligatoirement présent aux générales pour pouvoir participer aux spectacles
- Respecter la direction musicale et tous les responsables en évitant de parler entre nous lorsqu'on nous transmet des consignes lors des répétitions et des spectacles
- Respecter les directives concernant les costumes et les tenues de scène
- Faire part de nos commentaires et suggestions aux membres du conseil d'administration au moment opportun
- Aider à maintenir l'harmonie dans le groupe en ayant une attitude positive

***L'engagement de chaque choriste est sa volonté
d'offrir un spectacle de qualité dans un esprit d'équipe.***